

Projet pédagogique 2022 – 2026

La Grange, ALSH 10-17 ans



**3 rue de la Métairie, 35520 La Chapelle
des Fougeretz**

Sommaire

I – Introduction.....	3
1 – Pourquoi faire un projet pédagogique et à quoi répond-il ?	3
II – Présentation de la commune et contexte du territoire	4
1 – L’environnement	4
2 - La commune et ses infrastructures	4
a. Les infrastructures existantes	4
b. Les réalisations récentes	5
c. Réalisations en 2022.....	5
d. Réalisations à moins de 5 années	5
3 - Le service enfance jeunesse :	5
4 – Public visé :	6
a. Les caractéristiques du public accueilli :	6
III – Présentation de La Grange	8
1 – Les locaux	8
2 - Le fonctionnement général	9
Les horaires d’ouverture et le déroulement d’une journée type	9
Le temps du midi	9
Tout au long de la journée.....	9
3 - Les conditions d’accueil	10
L’inscription.....	10
Le règlement	10
La place de la famille	10
IV – L’équipe d’animation.....	10
1. La composition de l’équipe.....	10
2. Les horaires de travail	11
3. Le rôle du directeur	11
4. Le rôle des animateurs	11
5. L’accompagnement de l’équipe d’animation	12
6. L’évaluation des stagiaires BAFA	12
V – Le projet éducatif et ses objectifs.....	12
1. Les objectifs éducatifs de la commune.....	12
2. Les intentions éducatives du directeur.....	13
VI – Les objectifs du projet pédagogique	13
1. Parcours citoyen « bien vivre ensemble »	13
Instaurer des règles de vie.....	13

Favoriser le dialogue et l'échange	13
Impliquer les jeunes et les familles dans la vie du centre	14
Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et le respect des différences	14
Développer le contrôle des émotions chez les jeunes	14
2. Parcours éducation artistique et culturelle	17
Favoriser l'expression des jeunes	17
Favoriser l'accès à la lecture	17
Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité	17
3. Parcours santé, le mieux manger et autour du goût	19
Ouvrir la porte à de nouvelles saveurs	19
Inciter à goûter les plats du restaurant scolaire et limiter le gaspillage alimentaire	19
4. Parcours gaspillage	20
Limiter le gaspillage alimentaire	20
Limiter ses déchets et favoriser le recyclage	20
5. Parcours gestion des petits déplacements	21
Responsabiliser les jeunes dans leurs déplacements	21
Inciter à utiliser des moyens de transports écologiques	21
VII. L'évaluation du projet pédagogique	22

I – Introduction

1 – Pourquoi faire un projet pédagogique et à quoi répond-il ?

La Grange est un accueil de loisirs pré-adolescents et adolescents qui doit répondre à différents besoins : besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne, de loisirs collectifs, mais aussi un besoin de garde et un besoin de sécurité.

Nous devons prendre en compte chaque jeune en tant qu'individu et l'aider à se construire, l'amener à devenir acteur de ses loisirs en exprimant ses avis, ses envies, ses choix et les partager avec ses camarades et les adultes.

L'équipe d'encadrement fera à ce que chaque jeune se sente bien à la Grange et passe des temps activités comme des temps libres des plus agréables.

Le projet pédagogique de la Grange constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Il nous sert à réfléchir au sens de nos actions avec les jeunes, à réfléchir à ce que nous apportons aux jeunes et ne pas être seulement un moyen de garde.

Ce projet répond à des objectifs éducatifs fixés par la collectivité. Nous aiderons les jeunes dans leur développement personnel :

- Leurs attitudes et leurs comportements (savoir-être)
- Leurs compétences (savoir-faire)

- Leurs connaissances (savoir)

Nous revendiquons clairement une dimension éducative aux côtés de la famille et de l'enseignement élémentaire et collégien. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du « vivre ensemble ».

II – Présentation de la commune et contexte du territoire

1 – L'environnement

La commune de La Chapelle-des-Fougeretz gère ses propres ALSH¹ (maternel, élémentaire et pré-ados/ados. Elle est située à 8 km au nord de Rennes et fait partie de Rennes Métropole ce qui facilite l'accès aux nombreuses animations proposées par l'agglomération. Elle intègre également un syndicat intercommunal constitué de 8 communes : Le SYRENOR²

Sa population a connu un essor entre 2010 et 2015, passant de 4000 à 4800 habitants.

Sans ouverture de nouveaux lotissements depuis 2015, sa démographie a stagné pour descendre légèrement en 2020 en dessous des 4800 habitants. De nouvelles constructions sont attendus courant 2022 et de nouveaux projets immobiliers les années suivantes avec une projection démographique à 7900 habitants d'ici 2035.

2 - La commune et ses infrastructures

La Chapelle des Fougeretz est une commune rurale qui s'étend sur un petit territoire de 871 hectares.

a. Les infrastructures existantes

- Une école publique maternelle
- Une école publique élémentaire
- Une école privée
- Un restaurant scolaire en régie municipal et en assistance technique
- 3 accueils de loisirs
 - o Un maternel
 - o Un élémentaire
 - o Un pré-ados/ados
- Une médiathèque
- Une salle omnisports
- Une salle de raquettes
- Un dojo
- Un city stade
- Un parc de loisirs avec un étang et des animaux pour l'éco pâturage (6 ânes, une trentaine de chèvres et 3 vaches)
- Un jardin partagé
- Un terrain de boules
- Des commerces

¹ Accueil de Loisirs Sans Hébergement

² Syndicat de Recherches et d'Etudes du Nord-Ouest de Rennes, qui comprend : La Chapelle des Fougeretz, Pacé, Clayes, Parthenay de Bretagne, Vezin-le-Coquet, Saint-Gilles, Montgermont et Gevezé

b. Les réalisations récentes

La cour de l'école maternelle a été entièrement rénovée avec l'installation de jeux, d'un préau et une mini « piste d'athlétisme ». Elle est vaste et arborée.

c. Réalisations en 2022

- L'ouverture d'un pôle petite enfance en plein centre avec un multi accueil de 40 places est prévu pour le mois de septembre. Ce multi accueil remplacera les 2 accueils collectifs déjà présents sur la commune. Il sera géré par le SYRENOR. Il accueillera également le RAM³ intercommunal et les consultations PMI⁴.
- Le passage en régie directe de la restauration scolaire à partir de mi-août.
- La Grange déménagera dans les actuels locaux de la halte-garderie Câlinou à la fin de l'été 2022.

d. Réalisations à moins de 5 années

L'apport prochain de population a amené les élus à une réflexion sur les équipements. Il est prévu :

- L'extension (dont une partie sur les écoles) et la rénovation de la restauration scolaire
- Construction d'un pôle socio-culturel
- La construction de nouvelles classes en maternelle et en élémentaire
- La réfection de la cour en élémentaire
- Un réaménagement des abords de l'école
- Recherche d'un nouveau lieu d'accueil pour les pré-ados/ados

Il nous faudra cohabiter avec ces différentes phases de travaux pendant toute la durée de ce Projet mais il est important de faire évoluer les infrastructures pour répondre aux besoins de la nouvelle population. Le déménagement de la grange sera un moment-fort de l'année qui nous permettra de donner un nouvel élan à la structure. La localisation de la nouvelle structure nous permettra d'être un peu plus visible aux yeux de la population et d'attirer plus de monde.

3 - Le service enfance jeunesse :

La commune de La Chapelle des Fougeretz gère directement ses Accueils Collectifs de Mineurs.

Le service enfance jeunesse a en charge :

- Les accueils péris et extrascolaires
 - Les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir (temps déclaré)
 - Les temps du midi et la restauration scolaire (temps non déclaré)
 - Les ALSH du mercredi et des vacances scolaires (temps déclarée)
 - Un ALSH maternel
 - Un ALSH élémentaire
 - Un ALSH Ados- Pré-ados
- Les affaires scolaires
- La restauration scolaire

Il est composé :

- D'un directeur de pôle
- D'un assistant de direction
- D'un coordinateur péri et extrascolaire
- De 6 directeurs permanents

³ Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

⁴ Protection Maternelle et Infantile

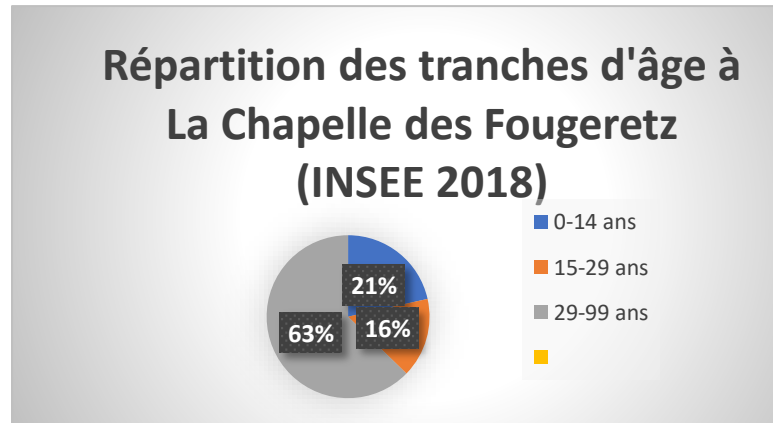
- D'animateurs permanents et d'animateurs vacataires

4 – Public visé :

L'accueil de loisirs de La Grange est géré par le service Enfance Jeunesse de la mairie de La Chapelle des Fougeretz.

Il est accessible aux jeunes âgés de 10 ans (à partir du CM2) à 17 ans. Il accueille principalement des jeunes de 10 à 14 ans.

En référence aux statistiques de l'INSEE⁵, nous pouvons constater que 21% de la population Chapelloise a moins de 14 ans, que 16% de la population a entre 15 et 29 ans, et donc que 37% de la population a moins de 29 ans. Cela nous montre les besoins en termes de service Enfance Jeunesse.



De plus en plus, nous rencontrons un public qui vient un peu de tous les milieux sociaux, ce qui nous encourage à agir davantage sur le respect des différences et l'acceptation des autres.

Au quotidien, cela peut se traduire par :

- Des inégalités au niveau des jeunes (téléphone, vêtements de marque, argent de poche...)
- Des jeunes « consommateurs d'activités »

a. Les caractéristiques du public accueilli :

	10 – 14 ans	14 – 17 ans
Attributs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Se cherche ○ Influénçable ○ Phénomène de groupe ○ Besoin d'appartenance ○ Fragilité seul / force du groupe ○ Puberté /début de la sexualité ○ Voix qui mue ○ Se prennent pour des grands mais sont encore un peu petits ○ Différence fille / garçon ○ Changements physiques importants 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Besoin de responsabilité ○ Besoin d'autonomie ○ La confiance et le respect ○ La sexualité ○ Les interdits et les règles de vie ○ Les drogues ○ Le complexe du homard (formule inventée par François Dolto pour représenter la crise d'adolescence) ○ La place du groupe ○ La place de la famille ○ La société et l'image de l'adulte

⁵ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Les valeurs et l'engagement pour certaines causes
Besoins et intérêts affectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amitié réelle ○ Besoin d'appartenir à un groupe ○ Référence à un modèle : conformisme, mode ○ Impact de la puberté sur le regard sur soi ○ Besoin d'opposition 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Liberté, Lunatique ○ Agressivité, Influençable ○ Recherche d'identité (+ piercing, tatouage) ○ Troubles alimentaires (boulimie, anorexie, etc.) ○ Autonomie
Besoins et intérêts intellectuels	<ul style="list-style-type: none"> ○ Moins intéressés par l'école, révolte ○ Intérêt pour la science et les nouvelles technologies ○ Intérêt pour les problèmes sociaux ○ Ouverture sur le monde de manière générale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Culture générale ○ Différents parcours scolaires ○ Talent, passion ○ Dissertation / synthèse ○ Rapport avec le monde professionnel ○ Esprit critique et engagement ○ Constitution du noyau dur des valeurs ○ Cours de philosophie ○ Intérêt pour les nouvelles technologies
Besoins et intérêts sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Intérêt fermé ○ Braver l'interdit ○ Remettre en question ○ Esprit de compétition ○ Besoin de modèles sociaux et d'affiliation ○ Apparition de liens privilégiés dans la bande : l'AMI 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sorties, Amis ○ Contradiction, Rébellion ○ Majorité sexuelle ○ Recensement ○ Conduite accompagnée, BSR ○ Émancipation, 1er boulot ○ Identification un groupe ○ BAFA ○ Relation à l'adulte (+ et -
Besoins et intérêts physiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Voix qui mue ○ Transformation importante du corps ○ Maladresse due à l'accélération de la croissance ○ Besoin de se dépenser ○ Se fatigue vite 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pilule et épilation ○ Besoin d'aventure ○ Puberté ○ Fatigue, changement ○ Connaissance de leurs limites

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Meilleure gestion de l'effort, besoin de se sentir fort
Besoins et intérêts psychologiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Besoin d'autonomie et d'être sécurisé ○ Être entouré, être écouté ○ Besoin d'être responsabilisé et cadré ○ Goût du risque et du défi ○ Besoin de se retrouver 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Besoins de repousser ses limites ○ Complexes importants ○ Goût du risque et du défi

III – Présentation de La Grange

1 – Les locaux

A l'heure actuelle, l'accueil de loisirs se situe dans un bâtiment ancien à étage (ancienne maison d'habitation) à côté de la maison des associations et de l'école Notre-Dame.

Le bâtiment est divisé en 2 parties :

- Au rez-de-chaussée : un bureau pour le directeur et l'animateur avec un placard de rangement, un sanitaire mixte, un espace billard avec des banquettes, une pièce où a lieu la majorité des activités manuelles et un espace cuisine (frigo + mini-four) avec un bar.
- A l'étage : un local rangement pour le matériel et les produits d'entretien, un espace appelé « salle zen » avec des canapés et des matelas, et une salle d'activités où est entreposé le matériel, une télé et une console de jeux-vidéos « Wii ».

A l'extérieur, nous disposons d'un espace couvert.

Nous pouvons également utiliser les espaces publics à proximité comme le city-stade et le site autour de l'étang du Matelon.

Sous réserve de disponibilité, nous pouvons utiliser la salle des associations, les salles de sports et les accueils de loisirs des Kikis et des Loustics.

Au cours du dernier semestre 2022, la construction du pôle socio culturel va débuter à l'emplacement de la Grange. Nous allons déménager dans le bâtiment libéré par la Halte-Garderie. Quelques travaux seront à prévoir avant que les jeunes investissent leur nouveau lieu d'accueil. Ce lieu voué également la démolition d'ici 4 ou 5 ans, est transitoire. Cela nous donnera le temps d'étudier avec les jeunes leurs souhaits quant au devenir de la Grange.

Ces nouveaux locaux disposent de :

- Un espace extérieur clos.
- Une grande pièce de vie.
- Une cuisine.
- Un espace divisé en 2 parties qui sert actuellement à la sieste des petits.

- Des sanitaires mixtes

2 - Le fonctionnement général

Les horaires d'ouverture et le déroulement d'une journée type

Les mercredis et les vacances scolaires, La grange est ouverte de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h. Un accueil chez les Loustics est possible entre 7h30 et 9h30 et entre 18h et 18h45. Un service de restauration est mis en place de 12h00 à 13h00 sur inscription au préalable.

Les enfants sont libres de leurs horaires d'arrivée et de départ tant que cela ne dérange pas le déroulement de l'activité. Afin que ce Projet Pédagogique garde tout son sens, les jeunes doivent être présent sur une durée minimum de 2 heures consécutives hors temps de repas.

Déroulement d'une journée type	
7h30 – 9h15	Accueil chez les Loustics pour les enfants arrivant plus tôt
9h15 – 9h30	Passage d'un animateur chez les Loustics pour emmener les enfants à la Grange
9h30 – 10h	Ouverture de la Grange et temps libre
10h – 10h15	Rassemblement et présentation de la journée
10h15 – 11h45	Temps d'activité (rangement inclus)
11h45 – 12h	Départ pour le restaurant municipal
12h – 13h	Repas
13h – 14h30	Temps libre
14h30 – 16h30	Temps d'activité (rangement inclus)
16h30 – 17h45	Temps libre
17h45 – 18h	Fermeture de la Grange et départ chez les Loustics pour les enfants restants
18h – 18h45	Accueil chez les Loustics pour les enfants encore présents (18h30 pendant le Covid)

Le temps du midi

Le temps du repas doit être un moment de plaisir et rester un moment pédagogique. Nous essayons à ce titre de mettre en place des actions pour réduire le volume sonore dans le restaurant scolaire. Les enfants ne sont pas obligés de manger tout s'ils n'aiment pas, ils sont fortement incités à goûter afin de découvrir de nouvelles saveurs. Ce temps doit être un temps de convivialité et de partage.

Les enfants sont encadrés par du personnel communal et des animateurs. Le personnel est informé des allergies alimentaires et des régimes particuliers et veille à la sécurité des enfants.

Le temps de repas peut être adapté en fonction des activités proposées sur la journée (journée à thème ou sortie prévue).

Tout au long de la journée

De manière générale, les mercredis et les journées de vacances scolaires sont envisagés comme un temps de relâche et de loisirs.

Les jeunes peuvent arriver et repartir quand ils veulent dans la journée, à partir du moment où ils ont une autorisation de sortie.

Le programme d'activités est adapté en fonction du nombre de jeunes fréquentant la Grange, en fonction des envies de chacun, et de la météo. Un programme est néanmoins établi et proposé, si les jeunes n'y adhèrent pas, celui-ci peut être modifié.

Sur les temps libres et de vie quotidienne, les jeunes sont incités à être responsables aux moyens de règles de vies communes à tous. Chaque pièce a une utilisation différente et les jeunes doivent savoir dans quelle pièce se rendre en fonction de leurs envies. Par exemple, s'ils veulent se poser ou se relaxer, ils vont dans la salle zen.

3 - Les conditions d'accueil

L'inscription

L'inscription pour la Grange se fait auprès du service Enfance Jeunesse à la mairie. L'adhésion est annuelle (de janvier à décembre). Elle varie en fonction du quotient familial de chacun (12,50€ pour la tranche 1 à 55,50€ pour la tranche 6 – tarif hors commune). Pour les jeunes à partir de 14 ans l'adhésion est de 5€ quel que soit le quotient familiale CAF de de la famille. Pour les repas, l'inscription se passe directement sur le portail familles et sont facturés par la trésorerie.

Pour les veillées, sorties et/ou activités particulières, une participation financière supplémentaire modulée est demandée.

Le règlement

Le règlement est rédigé par le directeur, l'animateur et les enfants. Il permet d'informer les familles et les jeunes du cadre à respecter mais aussi à l'équipe d'animation de s'y référer en cas de besoin ou de désaccord.

La place de la famille

Les parents sont considérés comme partenaires éducatifs de l'équipe d'animation. Ils peuvent être reçu par le directeur aux moments qui ne perturbent pas la vie de l'accueil de loisirs et sont invités lors de la première venue de leur enfant à une visite de la Grange. Ce sont généralement les autres jeunes eux-mêmes qui en font la visite ce qui permet l'intégration du nouveau venu au sein du groupe.

Le panneau d'affichage qui se trouve à l'extérieur de la grange doit être régulièrement mis à jour. Il permet aux parents rester informés. Le portail famille est également une source d'information non négligeable, il permet également de prendre connaissance de nos programmes d'activités ainsi que des menus proposés par le restaurant scolaire.

Nous proposons également un temps fort à la fin du mois d'août avec les familles pour marquer la fin de l'été et recueillir leur ressenti.

IV – L'équipe d'animation

1. La composition de l'équipe

La Grange se compose :

- D'un(e) directeur / directrice
- D'un(e) animateur / animatrice, ou stagiaire BAFA⁶.

L'encadrement est d'un animateur pour 12 jeunes maximum.

⁶ Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Les animateurs sont recrutés après avoir postulé et passé un entretien au préalable lorsque cela est possible.

2. Les horaires de travail

Dans une journée, le temps de travail d'un animateur n'excède pas 9h00 (sauf quand il y a une veillée). Les horaires des animateurs de la Grange varient. Le directeur ou l'animateur en fonction des jours doit être présent pour l'ouverture et commence entre 8h30 et 9h15. La seconde personne arrive pour 9h30. Le soir, le départ des encadrants peut se faire entre 17h30 et 18h45. Les animateurs peuvent être amenés à faire de la surveillance sur les autres centres de loisirs (Kikis et Loustics), en début ou en fin de journée (le matin avant 9h15 et le soir après 18h00).

Pour les jours de veillée, l'animateur peut faire une journée de 12h00, les horaires sont adaptés en fonction des temps de pause qui lui sont attribués dans la journée. Une pause de 20 minutes minimum est faite toutes les 6 heures de travail.

Pour les vacances scolaires, les horaires sont envoyés aux animateurs au moins 2 semaines avant la période de travail et affichés dans le bureau.

3. Le rôle du directeur

Le directeur veille au fonctionnement et à l'organisation pédagogique et administrative pour :

- Diriger, suivre, accompagner, former, évaluer son équipe d'animation
- Garantir les conditions matérielles, techniques et pédagogiques nécessaires au bon fonctionnement de la structure
- Veiller au respect de la réglementation
- Veiller à cohérence des actions menées avec le projet éducatif et la politique Enfance-Jeunesse de la collectivité
- Veiller à la pertinence des projets d'animations
- Il organise et met en œuvre toutes les actions garantissant la qualité de l'accueil et la sécurité du jeune au sein de la structure.
- Il est l'élément dynamisant de l'équipe d'animation : il conseille, aide, impulse des idées nouvelles.
- Diffuser de l'information et communiquer avec les familles, les élus, les partenaires
- Faire le suivi administratif de l'activité : notamment sur la présence des jeunes.

4. Le rôle des animateurs

Les animateurs ont la responsabilité physique et affective des jeunes qui leur sont confiés. Ils doivent assurer la sécurité sur tous les plans et veiller à ce que les activités mises en place respectent les besoins des jeunes.

Le travail d'équipe entre les deux animateurs est primordial, chacun doit s'impliquer dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs (horaires, tâches de la vie quotidienne etc.). Les activités doivent être en lien avec les objectifs du projet pédagogique.

Les animateurs ne doivent pas seulement être actifs sur les temps d'activités, les temps libres sont également des moments à animer, même si on peut laisser les jeunes en autonomie, il faut toujours être prêt à leur proposer quelque chose ou à discuter avec eux.

« Animer » signifie « donner vie ». Là est tout le sens de la mission de l'animateur, il doit donner vie à : des projets, des jeux, des activités et surtout donner vie au groupe de jeunes et à la structure.

5. L'accompagnement de l'équipe d'animation

Chaque nouvel animateur se voit remettre le projet pédagogique de la structure et un livret guide de l'animateur spécifique aux ALSH de la commune. Pour chaque période de vacances scolaires, une réunion est organisée avec les animateurs pour préparer le programme d'activités. Pour mieux préparer l'été, nous organisons deux réunions (sur 3 demi-journées) qui permettent aux animateurs de faire connaissance entre eux, d'échanger, d'appréhender les locaux et d'élaborer les programmes.

Il est important d'accompagner ses équipes car l'animation est un domaine où chacun apprend de l'autre tous les jours. Des petits comptes-rendus sur les activités sont fait une fois par semaine : ce qui a plu et pourquoi, ce qui a moins plu et pourquoi , ce qui pourrait être amélioré...

6. L'évaluation des stagiaires BAFA

En début de stage, une grille d'évaluation (en annexe) est présentée et expliquée au stagiaire. Ce qui lui permet de savoir ce que le directeur attend de lui. Un exemplaire de cette grille lui est également remis. Elle lui permet de prendre connaissance des différents critères et de pouvoir s'auto-évaluer. Ces deux grilles d'évaluation sont la base de l'échange entre le directeur et l'animateur.

Sur les premiers jours de son stage, l'animateur est en phase d'observation. Il est en binôme avec celui qui mène les activités. Durant les 14 jours de stage, le directeur est à l'écoute du stagiaire, il est présent pour lui faire acquérir les compétences requises. A la fin des 3 premiers jours de stage, un petit entretien est réalisé avec le stagiaire pour le rassurer ou pour lui dire ce que l'on attend de lui.

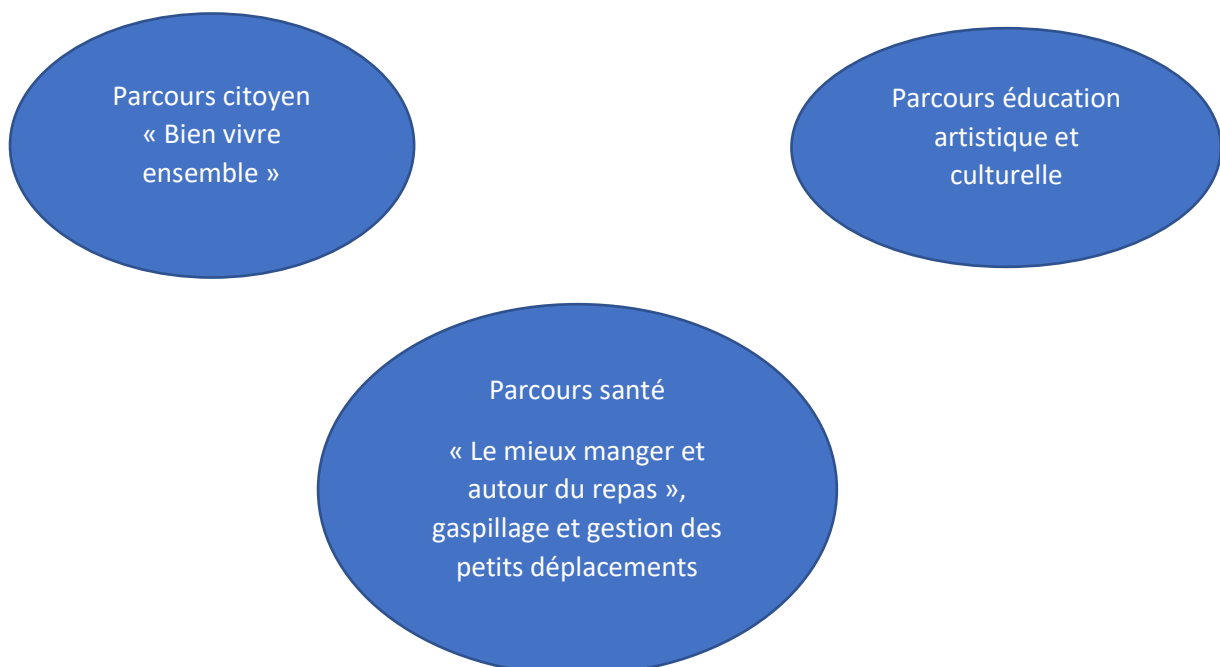
En fin de première semaine, un premier bilan est organisé Il permet de faire le point sur ce qui est acquis, ou ce qui est à améliorer, si les remarques ont été prises en compte...

En fin de stage, un dernier bilan a lieu, le stagiaire fait le point avec le directeur sur son ressenti et sur son expérience acquise et éventuellement les manques à combler.

V – Le projet éducatif et ses objectifs

1. Les objectifs éducatifs de la commune

Le projet éducatif s'appuie sur des valeurs communes et partagées par la politique éducative de la ville. Il s'appuie sur le PEDT qui a été travaillé en partenariat avec les élus et les différents acteurs



intervenant auprès des enfants : les écoles, les accueils de loisirs et les associations de parents d'élèves. Il sert de point de référence à l'élaboration des projets pédagogiques.

La commune défend des objectifs via différents parcours qui sont :

2. [Les intentions éducatives du directeur](#)

Je souhaite que La Grange soit un lieu éducatif à part entière, tout en restant un lieu convivial, que les jeunes aiment fréquenter pour être entre amis. Nous devons être complémentaire à l'école et à la famille dans l'éducation de leurs enfants.

Je souhaite partager des valeurs de respect, de bienveillance et de liberté pour que chacun puisse s'exprimer et se sentir bien au sein du groupe.

Je trouve que les moments de convivialité, d'échanges et de partage avec les jeunes, que ça soit lors d'une activité ou tout simplement lors d'un moment de vie, sont les plus importants et c'est en cela que l'accueil prendra la dimension éducative souhaitée et que chacun s'y retrouvera.

Je veux rester disponible et de bons conseils pour chacun, que ça soit pour un enfant ou pour un animateur, le tout sans aucune prétention. Je souhaite être un directeur fiable et respectable sans pour autant me prendre pour quelqu'un d'autre et sans dépasser mes fonctions.

VI – Les objectifs du projet pédagogique

1. [Parcours citoyen « bien vivre ensemble »](#)

Instaurer des règles de vie

Afin que tout le monde puisse trouver sa place dans l'accueil, gagner en autonomie et en confiance, il est important d'instaurer des règles de vie claires pour tout le monde. Celles-ci seront mieux comprises et appliquées si elles sont écrites et créées par les jeunes eux-mêmes en accord avec les animateurs. Ces derniers pourront s'appuyer sur ces règles en cas de problème et appuyer sur le fait que ces règles ont aussi été créées par les jeunes.

Nous accordons une certaine importance à ce que ces règles ne soient pas mises en forme de façon négative, il est possible que les règles de vies soient mises en place de façon positive, ludique et pédagogique. Différents supports sont possibles (création de BD, pictogrammes, dessins...)

Favoriser le dialogue et l'échange

La tranche d'âge 10 – 14 ans que nous accueillons principalement correspond à la période où les jeunes peuvent se chercher, où il peut être dur de s'affirmer et de s'accepter, où on est facilement influençable, où le besoin d'appartenance à un groupe se fait sentir. Pour répondre à ces besoins, chaque animateur doit adopter une attitude particulière précise et être à l'écoute, éviter de rentrer en confrontation directe et instaurer un climat de confiance.

Outre l'attitude générale que l'animateur doit avoir pour atteindre l'objectif de favoriser le dialogue et l'échange, des activités seront menées : mini-débats menés de temps en temps lors des rassemblements du matin, débats philosophiques organisés avec la médiathèque. Nous incitons aussi à utiliser le « message clair » pour la gestion des conflits, cela consiste à exprimer ses émotions au camarade qui nous a causé du tort afin de lui faire comprendre ce que l'on a ressenti et de voir quelle

réparation il est possible de faire. Le but étant de régler les conflits par le dialogue et l'écoute plutôt que la confrontation.

Impliquer les jeunes et les familles dans la vie du centre

Pour que le groupe vive bien au sein de l'accueil de loisirs, il est important que tout le monde s'implique. Les animateurs doivent solliciter les jeunes car ce sont eux les premiers concernés par la vie du centre, mais aussi les parents qui sont également concernés par le projet.

Impliquer les jeunes dans la vie du centre c'est :

- Les préparer à la création de projets dans leur vie future
- Les inciter à s'impliquer dans les tâches de la vie quotidienne
- Favoriser l'esprit collectif du groupe

Une boîte à idées est disponible, les jeunes peuvent y écrire anonymement les idées qu'ils ont, que ce soit pour des activités, des sorties ou tout simplement le fonctionnement général. Tous les jours, il y aura aussi un reporter photo qui est désigné, son rôle sera de prendre des photos de la journée et d'assister l'animateur pour choisir celles à communiquer aux parents (padlet, panneau d'affichage...)

Nous demandons également régulièrement aux jeunes volontaires s'ils veulent aider les animateurs des Kikis (3-5 ans) : lire une histoire, aider au service, aider à la préparation de la sieste...

Pour impliquer les familles dans la vie du centre, nous organiserons des événements enfants/parents ou des co-voiturages pour se rendre à certaines sorties non-accessibles en transports en commun,

Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et le respect des différences

Bien vivre ensemble, c'est inclure tout le monde dans le groupe, et ce malgré ses potentielles différences. Il nous arrive d'accueillir des jeunes en situation de handicap, des jeunes de nationalités différentes, de milieux sociaux différents... c'est pourquoi il est très important de travailler sur cet aspect et de sensibiliser chacun.

Dans la mesure du possible, nous essaierons de travailler régulièrement avec des personnes en situation de handicap et de mener divers ateliers sur ce thème afin de briser la glace. Nous souhaitons que tout le monde soit sensibilisé à tout ce qui tourne autour du handicap et des différences de chacun pour pouvoir accueillir tout le monde dans les meilleures conditions possibles.

Développer le contrôle des émotions chez les jeunes

A la pré-adolescence ou l'adolescence, un enfant peut passer par beaucoup d'émotions, entre le besoin d'inclusion dans un groupe, la puberté qui arrive, l'arrivée au collège qui est parfois compliquée à assumer pour les jeunes... cela peut décupler les émotions de certains. Il est donc important de travailler là-dessus tant dans la gestion des conflits que dans l'acceptation de soi et des autres.

L'utilisation du « message clair » peut également aider certains à contrôler leurs émotions.

Nous disposons d'une malle à émotions avec quelques outils qui peuvent permettre à un enfant de se canaliser et de réfléchir.

Dans cette malle à émotions se trouvent notamment quelques livres « Max et Lili » ou autres, qui ont pour thème le contrôle des émotions, le dialogue, le respect des règles... que nous pouvons donner à lire aux jeunes en cas de besoin, ce qui peut les amener à réfléchir sur une situation passée et ainsi peut-être mieux maîtriser leurs états d'âme dans le futur.

Objectifs éducatifs	Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation	Evaluation
Parcours citoyen « Bien-vivre ensemble » Connaissance des règles de vie, prise en compte des autres, contrôle des émotions, inclusion des familles, accès à l'information, convivialité	Instaurer des règles de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Redéfinir et illustrer avec les jeunes les règles de vie générales ainsi que pour chaque pièce de la grange - Mise en place de limites extérieures pour que les jeunes puissent jouer dehors librement et en toute sécurité - Bien communiquer les règles de vie à tous y compris aux animateurs 	Les règles sont-elles acceptées respectées par les jeunes ? Les règles ont-elles été créées et mises en place avec les jeunes ? Quels outils ont été mis en place pour marquer les limites ? Les règles de vie de la structure sont-elles transmises automatiquement à chaque animateur ?	
	Favoriser le dialogue et l'échange	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de débats tous les mercredis (ou un sur deux) sur des problématiques ou des actualités - Goûters philosophiques à chaque période de vacances scolaires avec la médiathèque - Utilisation du message clair en cas de conflit 	Combien de débats ont été menés ? Les goûters philo ont-ils eu lieu ? Combien de fois ? Cela a-t-il bien fonctionné ? Le message clair est-il utilisé par les jeunes ? A quelle fréquence ?	

	<p>Impliquer les jeunes et les familles dans la vie du centre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un rassemblement tous les matins afin de discuter, d'exposer le programme de la journée, et de recueillir les différentes envies ou besoins des jeunes - Création d'un padlet afin d'informer les parents de ce qui se fait à la grange - Impliquer les jeunes dans le développement du padlet (reporter photo, écriture du résumé de la journée...) - Organiser des animations (veillées, samedi après-midi...) où les parents seraient conviés - Création d'une boîte à idées - Aide aux maternels 	<ul style="list-style-type: none"> - Les rassemblements ont-ils bien lieu à chaque fois ? Combien de publications ont été mises ? Combien de vues ? Combien de photos prises par les jeunes ? Un planning a-t-il été mis en place ? Combien de fois les jeunes ont publié ? Combien d'animations ont été menées avec les parents conviés ? Combien de parents sont venus ? Combien d'idées la boîte a-t-elle recueilli ? Combien de fois les jeunes ont-ils été aider les maternels ? 	
	<p>Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et le</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des jeux sur le thème du handicap 	<ul style="list-style-type: none"> Combien de jeux sur le thème du handicap ont été organisés ? 	

	respect des différences	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des jeux de rôle pour faire comprendre les différences de chacun - Faire venir des intervenants en situation de handicap pour mener des activités 	<p>Combien de jeux de rôle ont été organisés ?</p> <p>- Combien d'interventions ont été faites ?</p>	
	Développer le contrôle des émotions chez les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de jeux de coopération et d'opposition pour l'apprentissage de l'entraide, de respect, et aussi apprendre à perdre 	<p>- Combien de jeux de coopération/d'opposition ont-ils été organisés ?</p> <p>- Des situations ont-elles été compliquées à gérer dans la défaite ou dans le manque de fair-play ?</p>	

2. [Parcours éducation artistique et culturelle](#)

Favoriser l'expression des jeunes

Par les activités artistiques et culturelles, nous souhaitons aider les jeunes à exprimer leurs envies et ressentis. L'expression n'est pas seulement orale, mais peut se faire également par des activités manuelles, du mime, par le corps ... Pour cela nous utiliserons les arts et le sport de manière générale. Les arts plastiques, le théâtre, la danse et les autres activités culturelles et artistiques seront des supports pour traduire ce que les jeunes veulent nous faire parvenir.

Favoriser l'accès à la lecture

En France, il a été constaté que 6 à 8% des personnes souffrent d'un trouble DYS⁷, ce qui correspondrait à environ 4 à 5% des élèves d'une classe d'âge. Un des moyens de faire progresser les jeunes est de leur donner un accès facile à la lecture, qu'ils ne pratiquent peut-être pas trop chez eux.

Nous travaillons en partenariat avec la médiathèque, et nous nous y rendant régulièrement pour lire librement. C'est dans l'optique d'inciter et de favoriser la lecture chez les jeunes que nous participerons cette année au concours littéraire des Incorruptibles.

Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité

Il a été constaté que dès lors qu'un jeune ne connaît pas le jeu ou l'activité proposée, il est tout de suite un peu moins motivé à l'expérimenter. Notre objectif est d'éveiller leur curiosité et d'essayer de les faire sortir de leur zone de confort, tout en continuant d'appréhender ce qu'ils connaissent et aiment déjà. Cela passe par la diversification des activités, la découverte de musiques, artistes, jeux, activités, cultures étrangères, découverte de la nature...

⁷ Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Nous faisons en sorte que les jeunes s'intéressent au monde et aux gens qui les entourent, par le biais de jeux de piste ou de chasses aux trésors, d'interviews réalisées, de projets solidaires, de rencontres extérieures à La Grange (associations, commerçants, autres structures....)

Objectifs éducatifs	Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation	Evaluation
Parcours éducation artistique et culturelle	Favoriser l'expression des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Création de « booktubes » en lien avec la médiathèque - Réaliser des vidéos via différents supports 	<ul style="list-style-type: none"> - Combien de booktubes ont été réalisés ? 	
	Favoriser l'accès à la lecture	<ul style="list-style-type: none"> - Passages libres mais réguliers à la médiathèque - Participation au concours des Incorruptibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Combien de fois nous sommes nous rendus à la médiathèque pour lire ? - Combien de livres ont été lus pour les incorruptibles ? 	
	Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité	<p>Proposer des animations variées dans beaucoup de domaines différents (théâtre, sport, peinture...)</p> <p>Effectuer des interviews sur le métier des citoyens</p> <p>Rencontrer des associations</p>	<p>Combien de thèmes différents ont été abordés ?</p> <p>Combien d'interviews réalisées ?</p> <p>Combien d'associations rencontrées ?</p>	

3. Parcours santé et écologie

a. Le mieux manger et autour du goût

Ouvrir la porte à de nouvelles saveurs

Eveiller la curiosité des jeunes, c'est aussi passer par l'alimentaire. Des repas à thème sont régulièrement organisés, ce qui permet de faire découvrir et goûter aux jeunes des plats qu'ils n'ont pas l'habitude de manger.

Lors de chaque période de vacances scolaires et régulièrement le mercredi, nous organisons des ateliers cuisine : les jeunes cherchent des recettes, vont avec l'animateur au magasin, choisissent les ingrédients dont ils ont besoin dans un budget donné, puis reviennent à la Grange pour cuisiner avec l'animateur. En ayant cuisiné eux-mêmes, ils sont beaucoup plus enclins et motivés à goûter ce qui est préparé.

Lors des veillées, chaque jeudi des vacances scolaires, le repas est confectionné par les jeunes. Un budget leurs est alloué qu'ils doivent respecter.

Les jardins partagés sont aussi régulièrement mis à profit, les jeunes s'occupent de la parcelle qui nous est attribué, plantent des légumes, entretiennent le jardin, et récoltent le fruit de leur travail, ils goûtent ensuite les aliments récoltés, et certains peuvent même être cuisinés.

Inciter à goûter les plats du restaurant scolaire et limiter le gaspillage alimentaire

Parfois, les jeunes n'ont pas envie de manger un plat à cause de son aspect ou du fait qu'ils ne le connaissent pas. Nous essayons d'inciter les jeunes à goûter une petite portion. Nous demandons à chacun s'il veut être servi « un peu », moyennement ou beaucoup. Certains peuvent commencer par prendre une toute petite portion, puis en redemander s'ils ont aimé le plat.

Objectifs éducatifs	Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation	Evaluation
Parcours santé et écologie Le mieux manger et autour du goût	Ouvrir la porte à de nouvelles saveurs Inciter à goûter les plats au restaurant scolaire	Organiser des repas à thème Animer des ateliers cuisine S'occuper des jardins partagés Inciter les enfants à goûter	Combien de repas à thème ont été organisés ? Combien d'ateliers cuisine ? Combien de fois nous sommes nous occupés des jardins ? Combien de légumes ont été récoltés ? Les animateurs incitent-ils les enfants à goûter sans les forcer ?	

b. Parcours gaspillage

Limiter le gaspillage alimentaire

Depuis plusieurs années dans la commune, un travail est fait pour essayer de limiter le gaspillage alimentaire, nous devons donc continuer dans cette voie. En incitant à goûter les aliments en donnant de toutes petites doses aux enfants, nous participons à notre échelle à lutter contre le gaspillage alimentaire.

Nous effectuons de temps en temps des pesées des poubelles de « restes » au restaurant scolaire, ce qui peut permettre de faire prendre conscience aux jeunes de la quantité de nourriture qui est jetée.

Limiter ses déchets et favoriser le recyclage

Une sensibilisation à la gestion de nos déchets est essentielle pour les jeunes dans la société dans laquelle nous vivons. Des poubelles de tri sont disponibles aux deux étages de la Grange. Nous faisons régulièrement des jeux consistant à ramasser et trier les déchets autour de l'espace jeunes, aux abords de l'étang du Matelon par exemple.

Afin de préserver au mieux notre planète et de responsabiliser les jeunes par rapport à ces enjeux, nous favorisons les activités avec des matières que nous recyclons ou de la customisation. Régulièrement, des jeux autour du recyclage sont menés : concours de ramassage et de tri des déchets, jeux de piste autour du recyclage... le but étant de protéger la planète de façon ludique et pédagogique. Un des meilleurs exemples de recyclage que nous pouvons mettre à profit concerne le papier pour dessiner. Nous mettons à disposition des feuilles de brouillons et non des feuilles blanches.

Il est possible également de mettre en place des « Pique-Nique 0 déchet » qui consistent à ce que les jeunes préparent leur pique-nique, avec un budget donné, par petits groupes en essayant de faire le moins de déchets possible. Ils doivent également prendre en compte ans le « 0 déchet » le contenant pour transport.

Objectifs éducatifs	Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation	Evaluation
Parcours santé, écologie et gaspillage	Limiter le gaspillage alimentaire	Faire des pesées de la nourriture jetée Utiliser des moyens comparatifs pour suivre l'évolution de la réduction du gaspillage alimentaire Tenir compte de la quantité de nourriture souhaitée par l'enfant au restaurant scolaire	Combien de pesées ont été faites ? Y a-t-il un suivi des pesées et une évolution positive ? Les agents demandent-ils systématiquement aux enfants la quantité qu'ils souhaitent avoir ?	

	<p> limiter ses déchets et favoriser le recyclage</p>	<p> Mettre à disposition des poubelles de tri sélectif</p> <p> Organiser des activités de sensibilisation au recyclage</p> <p> Mettre à disposition des feuilles de brouillon pour dessiner</p> <p> Organiser des « pique-nique 0 déchet »</p>	<p> Les poubelles de tri sont-elles en place et utilisées à bon escient ?</p> <p> Combien d'activités sur ce thème ont été organisées ?</p> <p> Les feuilles à disposition sont-elles toutes de brouillon ?</p> <p> Combien de pique-nique 0 déchets ont été mis en place ?</p>	

c. [Parcours gestion des petits déplacements](#)

Responsabiliser les jeunes dans leurs déplacements

Les jeunes sont de plus en plus amenés à se déplacer seuls, que ça soit dans la commune à pied, à vélo, en trottinette ou bien dans les transports en commun. Notre objectif est de les responsabiliser pour leur apprendre à être complètement autonome et en sécurité lors de leurs déplacements. Lorsque nous nous déplaçons en transport en commun pour nos sorties, un responsable de trajet est nommé, son rôle est de se renseigner sur l'itinéraire à emprunter et de guider le groupe. Les animateurs auront bien entendu étudié l'itinéraire complet en amont pour assister le responsable de trajet en question.

Inciter à utiliser des moyens de transports écologiques

Nous sommes situés dans une commune du réseau STAR de la métropole rennaise, et qui se veut « commune nature ». Il est donc important d'être cohérent et d'inciter la jeunesse Chapelloise à utiliser des moyens de transports écologiques comme les transports en commun ou bien le vélo.

Lorsque nous allons en sortie, nous utilisons très souvent les transports en commun, ce qui dans un premier temps prépare les CM2 à leur entrée au collège, où ils auront besoin de prendre le bus plusieurs fois par jour, et leur montrer que les transports en commun sont des moyens très pratiques de se déplacer en prenant en compte les enjeux écologiques de la société actuelle.

Objectifs éducatifs	Objectifs pédagogiques	Moyens	Critères d'évaluation	Evaluation
Parcours santé, écologie et gestion des petits déplacements	Responsabiliser les jeunes dans leurs déplacements	Nommer un « responsable de trajet » pour chaque sortie	Nombre de sortie = Nombre de responsables ? Chaque enfant a-t-il pu avoir ce rôle ? Si non pourquoi ?	
	Inciter à utiliser des moyens de transports écologiques	Organiser des sorties vélo Utiliser les transports en commun pour les sorties	Combien de sorties vélo ont été organisées ? Les transports en commun ont été utilisés combien de fois ?	

VII. L'évaluation du projet pédagogique

La clé d'un projet pédagogique réussi et d'une participation éducative viable au sein de l'espace jeunes est l'évaluation des objectifs donnés.

Cette évaluation donnera du sens à notre travail pour chaque objectif.

Les objectifs doivent se faire via des critères facilement évaluables en quantité ainsi qu'en qualité. Le côté quantitatif étant plus facilement évaluable que le côté qualitatif, il est réalisé au moins une fois par semaine un bilan avec les jeunes ayant fréquenté la structure afin de savoir ce qu'ils ont aimé ou moins aimé et pourquoi.

Les animateurs participent à l'évaluation du projet, notamment par l'auto-évaluation de leur fiche technique d'activité, qui reprend les objectifs du projet pédagogique.

Cette fiche technique (en annexe) est commune aux trois accueils de loisirs de la commune.

Un point sur l'évaluation du projet pédagogique est fait après chaque période de vacances scolaires afin de nous auto-évaluer, de nous corriger, de nous améliorer ou de voir les actions qui sont à reconduire.

Documents joints en annexe de ce projet :

- Le guide animateur de La Chapelle des Fougeretz
- La grille d'évaluation des stagiaires
- La fiche technique